

Réunion MONITEURS**Présents :**

BELOT Thomas
BLOMME Sébastien
BRUNELLE Michel
CHAREF Abderraouf
CHARLET Philippe
DELAMAERE Sylvia
DOGIMONT Eric
FAGO Ludovic
GALANT Christian
HUYGUES Marie
MARQUES Luc
MASCRET Philippe
MASCRET Vianney
MENU Jean-Louis
MICHELOT Patrick
PALADINI Bénédicte
PARMENTIER Etienne
POIDEVIN Franck
POLOMSKI Hubert
PRUVOST Laurent
TERNIER Judith

Excusés :

DELCAMBRE Patrick
DUGRAIN Serge
DUTAILLY Thierry
PORZIO Jean-Loup

Quelques chiffres de la saison 2016-2017 :

- + de 60 brevets de plongée délivrés, comme l'an passé mais le LUC plongée est clairement un club formateur, merci à tous...
- 167 sorties en milieu naturel, soit 1 750 plongées dans l'année, le record de l'an passé (1780 plongeurs/an) n'était pas un accident et confirme que le LUC est un club de plongeur ! merci à tous les DP pour leur engagement et bonne humeur
- Deux nouveaux Guide de Palanquée (Etienne et Thierry), 2 nouveaux plongeurs Bio Niveau 1 et 2 (Etienne et Thierry), des Tuteurs de Stagiaire Initiateur (Laurent, Christian, Hubert, Michel, Sébastien) et un MF1 (Yann D.)
- 13 Directeur de plongée différents
- 1 examen initiateur
- 1 session RIFAP

Manifestations :

- Journée Casafest Lille 2
- Journée des Associations Lille 2
- Scubarnaval à Duiktank à renouveler !

Remarques :

- Devant l'augmentation des accidents de décompression de lucistes (majoritairement associé à des FOP), il semble néanmoins nécessaire de rappeler la nécessité d'une bonne hydratation avant et après la plongée, ainsi que de porter une attention toute particulière aux profils de

plongée. Le respect des infos de déco données par un ordinateur ne doit pas permettre de s'autoriser un profil accidentogène...

- Un plongeur d'un autre club à trouvé malin de diffuser sur Facebook la photo de son ordi avec une profondeur maxi de 45 mètres à Barges. Il n'est pas interdit de diffuser de tel photo mais il est interdit de plonger au delà de 40 mètres dans cette carrière !
- L'organisation d'une plongée à la Forme 4 de Dunkerque nécessite de pouvoir présenter une autorisation du port en cas de contrôle. Elle est à votre dispo sur simple demande auprès du Responsable Technique (Vianney). A ce sujet, toute demande engageant le LUC Plongée doit passer par son Président. Aucune demande individuelle ne peut être faite au nom du LUC sans l'accord préalable du Président.
- La plongée étant une activité « à contraintes particulières », le certificat médical nécessaire à sa pratique dans le cadre de la FFESSM est de UN an (et non 3 comme pour les autres pratiques). On l'appelle désormais le CACI (Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) Tout médecin peut désormais délivrer un CACI plongée mais un médecin ayant des compétences reconnues dans ce domaine est fortement recommandé...

Objectifs adoptés en Assemblée Générale (mai 2017) :

- **Projet EcoLuc** ... En cours, la liste des actions envisagées est accessible sur simple demande (Vianney). Par exemple, le repérage du nombre de voiture indiqué sur la nouvelle feuille de sécurité bientôt téléchargeable sur le site.
- **Encadrement piscine** : Volonté de développer l'encadrement en piscine. Une discussion s'engage sur la pratique de l'apnée et même si le Code du sport autorise des plongeurs autonomes à pratiquer entre eux, un souci de sécurité nous fait opter pour la présence d'un cadre spécifique pour pouvoir pratiquer l'apnée pendant nos entraînements. Patrick M., Franck P. et Abder C. veulent bien assumer cette responsabilité. Merci bien...
- **Formation des cadres** : En ce qui concerne la formation initiale, Aber et Ludo sont stagiaires pédagogiques MF1, Etienne et Thierry souhaite s'engager également dans cette voie. Pour la formation continue, le peu de succès d'un rassemblement de l'ensemble des cadres pour une plongée technique nous amène à proposer que chaque plongeur autonome (du Niveau 2 au MF2) réalise au moins UNE PLONGEE TECHNIQUE par an auprès de Bénédicte, Christian ou Vianney. De même, Christian propose de poursuivre le Rendez-vous des plongeurs, mini conférence proposée le samedi matin dans la lignée de ce qui avait été fait sur la décompression.
- **Voyage Club** : Un séjour est programmé en 2018, le lieu et la date précise sont en cours de discussion. Rappel : La mer du Nord et la Zélande ne sont pas loin et présentent des sites de plongée particulièrement attrayants.
- **Nitrox** : Le développement du Nitrox est à l'ordre du jour, et nous attendons les propositions de développement du groupe Nitrox (Philippe, Hubert, ..)

DIVERS

- L'Université de Lille 2 devrait renouveler la convention avec le LUC pour l'usage des installations sportives pour les deux ans à venir.
- Le créneaux piscine du lundi passe de 20h à 21h30. Celui du mercredi de 20h30 à 21h30, nous sommes toujours en négociation pour maintenir un créneaux d'au moins 1h30 le mercredi. Néanmoins, une arrivée sur le bassin à 20h15 le mercredi pour une réelle mise à l'eau à 20h30 est possible dès aujourd'hui.

RESPONSABLE DES FORMATIONS

NIVEAU 1 :	Thierry DUTAILLY et Cécile BOSSAERT
NIVEAU 2, PA20, PE40 :	Abder CHAREF et Hubert POLOMSKI
NIVEAU 3, PA40, PE60 :	Ludovic FAGO
NIVEAU 4 :	Bénédicte PALADINI
RIFAP / ANTEOR :	Philippe MASCRET
NITROX / NITROX CONFIRME :	Philippe MASCRET et Hubert POLOMSKI
INITIATEUR :	Bénédicte PALADINI
MF1 :	Bénédicte PALADINI et Vianney MASCRET
APNEE :	Patrick MICHELOT
PSP :	pas de volontaires...

CALENDRIER des Directeur de Plongée Piscine

En PJ...

En l'absence de questions diverses et en remerciant Judith pour le punch...

Bonne année sportives et bonnes plongées à tous dans la joie et la bonne humeur...

Vianney Mascret, responsable technique LUC Plongée.